



POLICE MUNICIPALE

LOCATION DE SIGNALISATION

| | |
|---|--|
| <p>Nom / Prénom :</p> <p>.....</p> <p>.....</p> | <p>Motif de la signalisation :</p> <p><input type="checkbox"/> Manifestation <input type="checkbox"/> Déménagement</p> <p><input type="checkbox"/> Travaux <input type="checkbox"/> Autre :</p> <p>.....</p> |
| <p>Adresse :</p> <p>.....</p> <p>.....</p> | <p>Date :</p> <p>du.....</p> <p>au.....</p> |
| <p>Téléphone :</p> <p>.....</p> | <p>Lieu :</p> <p>.....</p> |

Signalisation : CHF 10.-- /pièce

Nombre demandé :

Type de signalisation (voir au verso)

Conditions :

- Le matériel sera mis en place 72 heures avant l'événement (jours fériés non compris) par la Police Municipale, en présence du locataire ou d'un représentant.
- La restitution du matériel a lieu en fin de période, en présence d'un agent de Police Municipale.
- Ce matériel est remis en parfait état ; en cas de constatation de défectuosité lors de la restitution ou en cas de disparition, les frais seront à supporter par le demandeur (entre CHF 30.-- et CHF 70.--, selon le signal).
- Pas de location possible durant les Promotions (fin juin), 1^{er} août, Noël, Nouvel An et autres manifestations communales.

Remarques particulières :

.....

.....

Lieu et date :

Signature :

.....

RESERVE A LA POLICE MUNICIPALE

Payé le : CHF :

